

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2023



N° 72/2023

Le 8 septembre deux mil vingt-trois à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 1^{er} septembre 2023.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; Mme Catherine Bonnet, Mme Laurette Brunet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Martine Bourgoïn, M. Christophe Choquet Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron, Adjoints ; Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, Mme Sara-Louise Ndi Edima Mme Marie-Charlotte Renaux, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Patrick Convers par M. Bernard Dubouil, M. Bertrand Hamot par Mme Martine Bourgoïn, M. Dominique Rauzier par Mme Béatrice Delamarre, Mme Michèle Coulon par Mme Colette Dollez, M. Bruno Vasseur par M. Pascal Bourgeteau, Mme Catherine Delormel par Mme Laurette Brunet.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Sarah Flagothier.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 28
Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à l'Amicale du personnel.

Le Conseil Municipal,

Considérant le départ en retraite d'un agent au 01/11/2023 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de verser une subvention complémentaire de 300 € à l'Amicale du Personnel.

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20230908-72-2023-DE
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de St Just en Chaussée